

Flashinfo

UNE RENTREE SOCIALE BIEN REMPLIE

La période des congés à peine terminée n'a pas effacé l'ardoise des difficultés sociales dans le pays. Pas plus qu'elle n'a tiré un trait sur la loi travail passée en force, sans débat, sans vote. Mais dans le même temps, comme pour souffler sur les braises de l'extrême droite, le gouvernement en tête fait du burkini l'emblème du débat démocratique. Sordide, irresponsable attitude. Or, c'est bien aux aspirations au mieux vivre ensemble, d'avoir un horizon de progrès social qu'il faut répondre. C'est la raison de la ténacité de la CGT à promouvoir l'action revendicative en permanence et d'en favoriser l'unité la plus large. « Une mauvaise loi au printemps l'est toujours à l'automne » a signifié le secrétaire général de la CGT. Le 15 septembre sera donc le premier rendez-vous de tous les salariés et des retraités dans les grèves et les manifestations pour poursuivre le combat.

Les 27 et 28 septembre, initiative pour les libertés syndicales et la relaxe des 16 d'Air France.

Et alors que le gouvernement s'apprête à ne pas une nouvelle fois augmenter les pensions, le 29 septembre devra voir se rassembler dans les rues des dizaines de milliers de retraités. Et dans chaque rassemblement, proposer l'adhésion CGT. Faisons nôtres ces mots forts de Georges Séguy : « *il ne suffit pas de s'indigner, il faut s'engager* ».

Disparition de Georges Séguy

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris le samedi 13 août 2016, le décès de Georges Séguy, à 89 ans, ancien Secrétaire Général de la CGT de 1967 à 1982. C'est une grande figure de la CGT et du syndicalisme qui vient de nous quitter. Infatigable porteur de valeurs humaines et des droits émancipateurs pour tous les salariés, c'est ce qui le guidera jusqu'à son dernier souffle. Sa responsabilité sera marquée notamment par les événements de mai 68 avec de nombreuses grèves, qui conduiront à une augmentation de 35% du SMIG et de la création des sections syndicales d'entreprise, suite aux négociations de Grenelle et son relevé de conclusions. Encore aujourd'hui, il était très attentif et au fait de l'actualité dans un monde où le capitalisme n'a plus de limite, faisant progresser la précarité et les inégalités de façon incessante. Un hommage lui sera rendu, le 20 septembre, par la CGT dans les locaux

de la bourse du travail de Montreuil

Loi travail : Quand un mauvais projet devient une mauvaise loi !

Chômage et précarité augmentent, en affaiblissant les conventions collectives au profit des accords d'entreprise, cette loi accroît la concurrence entre elles poussant à l'alignement sur le « moins offrant » pour les salariés. Cette logique de dumping social va engendrer davantage de flexibilité et de précarité et remettre en cause nombre d'acquis sociaux. Pendant l'été, de nombreuses initiatives locales se sont développées et la carte postale au Président de la République a été largement utilisée. En cette rentrée le premier rendez vous est fixé au 15 Septembre pour poursuivre la lutte dans l'unité, nous dirons encore NON et exigeons le retrait de cette loi.

Accord de libre échange : après le TAFTA, disons non aussi au CETA et aux accords de partenariat économique

Une victoire pour les organisations syndicales : le gouvernement français

demande l'arrêt définitif des négociations de l'Accord de Libre Echange entre l'Union Européenne et les Etats-Unis (TAFTA) mais ce n'est pas une remise en question des politiques libérales mises en œuvre par l'UE car avec le Canada, le CETA répond à la même logique libérale. La CGT le répète sans cesse si la France souhaite soutenir les intérêts des travailleurs et des populations elle doit s'opposer également au CETA.

Le gouvernement choisit l'intimidation comme dialogue social.

Le 31 août deux militants CGT du Havre ont été arrêtés chez eux, à l'aube comme de grands criminels, juste avant une assemblée générale de rentrée en Seine-Maritime, en présence de Philippe Martinez. Les deux camarades ont été transférés à Paris pour être entendus en lien avec la manifestation du 14 juin. La criminalisation, la répression féroce est la seule méthode de « dialogue » choisie par le gouvernement. Elle renforce la détermination du mouvement unitaire avant le meeting commun du 7 septembre et la journée d'action du 15 septembre.



Contrat d'Alstom aux USA : un succès industriel mais sans emploi en France.

Après avoir vendu Péchiney, Arcelor, Alcatel, Lafarge, c'est le démantèlement d'Alstom qui a eu lieu le 2 novembre 2015, avec la vente des activités énergie à Général Electric, vente qualifiée à juste de titre de « scandale d'État ». Deux mois après, le géant américain a annoncé qu'il allait supprimer 6 500 postes en Europe en 2016 et 2017 dont 765 en France. Aujourd'hui, l'entreprise Alstom est entièrement recentrée sur le transport ferroviaire. Alstom fera fabriquer aux Etats-Unis à Hornell le "TGV" américain.

Molex : la justice confirme que les salariés et leur syndicat CGT avaient raison.

Le 9 août 2016, 8 ans après l'annonce de la fermeture de MOLEX, à Villemur-sur-Tarn, la Cour d'appel de Toulouse confirme le jugement, sur le fond, des Prud'hommes et donne raison aux salariés en lutte, en jugeant la nature des licenciements sans cause réelle et sérieuse car sans fondement économique. Molex était viable, c'est un véritable gâchis industriel et humain. Aujourd'hui, les magistrats ont considéré que la fermeture a été décidée non pas pour sauvegarder la compétitivité du site mais, en réalité, pour augmenter la rentabilité du groupe.

Chiffres du chômage de juillet 2016.

S'appuyant sur une légère baisse de la catégorie A le gouvernement crie victoire alors que l'on constate que le chômage des plus de 50 ans n'en finit pas de progresser. Le chômage total s'établit à 5 442 100 personnes et même si sa progression ralentit elle n'est pas enrayée. La CGT revendique une véritable politique de l'emploi, la réduction du temps de travail, l'augmentation des salaires et pensions, la réorientation des politiques publiques vers l'investissement.

Air France : la chasse aux sorcières continue.

Suite à l'affaire dite de « la chemise », le 5 octobre 2015 la direction d'Air France a décidé de licencier Vincent Martinez délégué CGT. L'inspection du travail a invalidé son licenciement le 20 janvier 2016. Air France ne pouvant

accepter cette décision a envoyé un recours à la ministre Myriam El Komri qui confirme le licenciement ! C'est une atteinte au droit syndical, visant à museler toute contestation des salariés. La CGT appelle à manifester les 27 et 28 septembre devant le tribunal de grande instance de Bobigny.

Syndicalisation

L'image de la CGT parmi les retraités est bonne. Nous avons ainsi 24 adhésions de plus par rapport à la même date en 2015. Ce résultat doit mieux se voir en termes de rentrée des FNI (10 883 au 14 août). Tous les efforts de rentrée de ceux restant doivent être entrepris pour gagner au plus vite les 100 %.

Groupe SFR : journée d'action le 6 septembre 2016.

Les Organisations Syndicales CGT et CFE CGC ont appelé l'ensemble du personnel de toutes les entreprises du Groupe SFR Numéricable à une journée nationale d'action unitaire et de grève le mardi 6 septembre 2016, Pour l'emploi et l'amélioration des conditions de travail. Les Organisations Syndicales CGT et CFE CGC dénoncent le fait qu'à aucun moment les orientations stratégiques, à plus ou moins long terme, n'aient été abordées au sein du Groupe SFR/Numéricable et déplorent la conception du dialogue social de la direction démontrée, entre autres, par sa précipitation, à mener la négociation. De plus, encore plus grave, la CGT et la CFE CGC ont été écartées des dernières séances de négociations.

11^{ème} congrès de l'UCR CGT

Sa préparation va donner lieu à des réunions dans 9 villes (Lille, Paris, Orléans ou Blois, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon et Metz), avec un thème commun : la question de la place des retraités dans la société et dans la CGT. Elles s'ajoutent aux nécessaires réunions de syndiqués dans les sections syndicales.

Obligation de sécurité et de résultat : la prévention renforcée

Suicides à la Poste ou malaises aux conséquences irréversibles et le licenciement d'un cadre ayant voulu porter secours : les représentants du personnel au CHSCT pourront utilement s'appuyer sur deux arrêts

récents de la Cour de cassation qui confirment le revirement jurisprudentiel en matière d'obligation de sécurité et de résultats pour les employeurs. Ces nouvelles décisions pourront faire avancer les actions concrètes notamment pour prévenir toute situation de harcèlement moral ou de violence dans l'entreprise.

La CSI inquiète de l'affaiblissement des droits syndicaux dans le monde

Dans un rapport intitulé « les pires endroits au monde pour les travailleurs et les travailleuses », la CSI pointe dans presque toutes les régions du monde un affaiblissement du droit des travailleurs. Elle note en particulier « l'utilisation de la menace du terrorisme pour affaiblir la liberté d'expression et de réunion ». Le Qatar, les Emirats Arabes Unis, la Turquie, la Chine et l'Inde figurent parmi les 10 pires pays. Dans 58 % des pays étudiés pas de droit syndical et le droit de grève est interdit dans 68 % d'entre eux.

Corée du Sud : simulacre de justice

5 ans de prison pour le président de la confédération syndicale KCTU « pour entrave à la circulation » à la suite d'importantes manifestations en 2015 contre une réforme du droit du travail. La CSI dénonce le simulacre de justice et le pouvoir politique laissant les entreprises dicter leur loi.

Inde: 150 millions de grévistes contre les privatisations le 2 septembre 2016

Dans son budget 2016-2017, New Delhi prévoit de lever quelque 560 milliards de roupies (7,5 milliards d'euros) grâce à la privatisation ou à la fermeture d'entreprises publiques lourdement déficitaires. Les organisations syndicales craignent des pertes massives d'emplois. Parmi les principaux points de dissension figure également le niveau de la hausse proposée du salaire minimum: les syndicats réclament l'instauration d'un salaire plancher à 18.000 roupies par mois (240 euros) ainsi que la création d'une sécurité sociale universelle.

**Vie nouvelle m'informe
donc je m'abonne
6 numéros au prix
de 12 € par an**